RCS : ST BRIEUC
Code greffe : 2202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00100
Numéro SIREN : 497 972 133
Nom ou dénomination : NABAB

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2016 sous le numéro de dépôt 3748

NABAB

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 218 Euros
Siège social : ZA la Barricade
22170 PLERNEUF

RCS SAINT BRIEUC 497 972 133

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2016

L'an 2016, le 27 Juin à 9 heures, au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée "NABAB", au capital de 1 218 Euros, divisé en 1 218 parts de Un euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle sur convocation de la Gérance à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SONT PRÉSENTS ET/OU REPRESENTES :

- Monsieur Didier PAILLARDON	
propriétaire de 326 parts sociales.....	326 parts
- Madame Marie Françoise LE PARC, épouse PAILLARDON	
propriétaire de 300 parts sociales	300 parts
- Monsieur Pierre Antoine PAILLARDON	
propriétaire de 296 parts sociales.....	296 parts
- Madame Marion PAILLARDON	
propriétaire de 296 parts sociales.....	296 parts
Total égal au nombre de parts constitutives du capital social.....	**1 218 parts**

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Didier PAILLARDON préside la réunion en sa qualité de gérant.

L'ordre du jour fixé par la Gérance est le suivant :

- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

PAP MP

- Rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de Commerce,

- Approbation desdits comptes et desdites conventions ; quitus à la Gérance,

- Affectation du résultat,

- Approbation des dépenses non déductibles fiscalement,

- Rémunération de la Gérance,

- Nomination de Co-gérants,

- Pouvoirs aux fins de formalités.

Le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres les documents suivants :

- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2015,

- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la Gérance,

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président précise que tous les documents prescrits par l'article R 223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est alors donnée des rapports de gestion et spécial de la Gérance, à l'issue de laquelle la discussion est déclarée ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PAP HP

.....

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer, à effet au 1er juillet 2016,

- Madame Marion PAILLARDON, née le 8 avril 1984 à SAINT-BRIEUC (22), demeurant 38 rue Pasteur - 22190 PLERIN, de nationalité française,

- Monsieur Pierre-Antoine PAILLARDON, né le 20 décembre 1988 à SAINT-BRIEUC (22), demeurant 16 rue Jean-Louis BAGOT - 22190 PLERIN, de nationalité française.

en qualité de co-gérant de la société et pour une durée indéterminée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au Cabinet LEMASSON ET ASSOCIES, Avocats, dont les bureaux sont à SAINT BRIEUC (22000) 34 rue de Paris à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres près le Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-BRIEUC et autres organismes compétents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le gérant et les associés présents ou représentés, après lecture.

PAP PAP

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ST BRIEUC

17 RUE PARMENTIER - BP 2116
22021 SAINT BRIEUC CEDEX 1
Tél. : 02-96-33-68-92
Fax : 02-96-33-58-03
Site Web :www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL SSJ AVOCAT
Espace CYBELE
9 Rue Hélène Boucher
22190 PLERIN

V/REF :
N/REF : 2007 B 584 / 2016-A-3749

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE ST BRIEUC certifie qu'il a reçu le 26/07/2016, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 30/05/2016
- Fusion absorption - absorbée par la société TRANSPORTS MICKAEL MEHEUST

Concernant la société

2 M LOCATION
Société à responsabilité limitée
46 rue de la Glanerie
22400 Coëtmieux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-3749 le 26/07/2016
R.C.S. SAINT BRIEUC 500 386 073 (2007 B 584)

Fait à ST BRIEUC le 26/07/2016,
LE GREFFIER

